



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Service de l'Urbanisme et du patrimoine immobilier
Contact : Secrétariat du service
Email: batisses@suessem.lu
Téléphone: (+352) 59 30 75 - 669

Belvaux/Sanem, le 6 mars 2020

AVIS AU PUBLIC

Objet: lotissement
Réf. communale : 2019-355
Loi applicable : loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Sanem a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en date du 28 février 2020, le conseil communal de la Commune de Sanem a approuvé le lotissement 2019-355.

Objet du lotissement: Parcelle N° : 1552/8742
Section : B de Soleuvre

Le lotissement, qui revêt un caractère réglementaire, devient obligatoire trois jours après sa publication par voie d'affiches dans la commune.

La secrétaire,
pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint
Guy EWEN
Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
le bourgmestre,

Georges Engel